

Délibération DEL-CC-2026-150

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 28 AVRIL 2026

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Présidente.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (69 dont 1 suppléant) : Emmanuelle MENARD, Pascal LAGOGUEE, Yves CHOUREAU, Roland MOREAU, Sylvie BAZANTAY, Dany GRELLIER, Jérôme BARON, Magali HERISSE, Johnny BROSSEAU, François MARY, Nathanaël DE FOMBELLE, Philippe BARON, Bruno BODIN, Pierre BUREAU, Sophie BESNARD, Cécile VRIGNAUD, Denis PRISSET, Christine SOULARD, Jean-Claude METAIS, Chantal APPARAILLY, Jean-Baptiste FORTIN, Rodolphe ROUE, Serge BOUJU, Philippe AUDUREAU, Jean-François PAULET, Jean-Marc BERNARD, Christophe GODET, Frédéric BARANGER, Dominique BAUDOUIN, Olivia BAUDRY, Bérangère BAZANTAY, Audrey BELAUD, Jacques BELIARD, Patrice BOCHE, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Edward BURON, Yannick CHARRIER, Olivier DOYEN, Michel-Pierre DUBOIS, Florence ERISSE, Pascale FERCHAUD, Sylvie FOUILLET, Maryline GABORIEAU, Vianney GARREAU, Virginie GIL, Laurent GOBIN, Aurélie GREGOIRE, Etienne HUCAULT, Benjamin HUVELIN, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Joël MICHENEAU, Jean-Michel MONNEAU, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Luc POIROT, Elina PREAULT, Cédric RAFFIN, Thomas RICARD, Séverine ROBIN, Nathalie ROUSSELOT, Damien SIMONNEAU, Malvina TALBOT, Antoine TRANCHET, Véronique VILLEMONTAIX, Cédric VION, Jean-Michel MONNEAU (suppléant de Dominique MALLAISE).

Pouvoirs (4) : Sandra CAILTON pouvoir à Yannick CHARRIER, Annie MORIN pouvoir à Emmanuelle MENARD, Karine PIED pouvoir à Aurélie GREGOIRE, Patricia YOU pouvoir à Vianney GARREAU.

Absents (6) : Nathalie BERNARD, Sandra CAILTON, Annie MORIN, Karine PIED, Anne-Marie POITOU, Patricia YOU.

Date de convocation : 16-04-2026

Secrétaire de séance : Magali HERISSE.

EAU (POTABLE)

Syndicat d'Eau du Val du Thouet (SEVT) : élection des délégués au comité syndical

Vu l'arrêté préfectoral n°79-2017-12-27-007 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais et entérinant la prise de la compétence « Eau » en compétence optionnelle ;

Vu l'adhésion au Syndicat d'Eau du Val du Thouet (SEVT) approuvée par délibération n°2018-10 du conseil communautaire du 23 janvier 2018 ;

Vu la délibération DEL-CC-2026-020 du conseil communautaire en date du 3 février 2026 approuvant la modification des statuts du Syndicat d'Eau du Val du Thouet (SEVT).

En application du principe de représentation-substitution, l'Agglo2B a pris la place de la commune membre de Clessé au sein du Syndicat d'Eau du Val du Thouet auquel elle adhère pour l'exercice de la compétence eau potable. En vertu des statuts du syndicat, la communauté d'agglomération dispose d'un siège de délégué titulaire ainsi qu'un siège de suppléant.

En application des articles L.5711-1 et L.5211-7 du CGCT, le mode de scrutin applicable aux syndicats mixtes « fermés » est le scrutin secret, plurinominal à la majorité absolue les deux premiers tours et à la majorité relative au 3^e tour. Le conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas procéder à la désignation de ses délégués au scrutin secret.

A la demande de la Présidente, et à l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

REPRESENTANTS COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET (SEVT)		
	CANDIDATS TITULAIRES	CANDIDATS SUPPLEANTS
1	Sébastien QUINAULT	Jean-Marie BIRTEGUE

Election du représentant titulaire au comité syndical du Syndicat d'Eau du Val du Thouet :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Sébastien QUINAULT : 73

Election du représentant suppléant au comité syndical du Syndicat d'Eau du Val du Thouet :

Nombre de votants	73
A déduire Abstention	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue requise	37

Résultats :

- Monsieur Jean-Marie BIRTEGUE : 73

Le conseil communautaire est invité à :

- **procéder à l'élection de son délégué titulaire et de son délégué suppléant au comité syndical du Syndicat d'Eau du Val du Thouet conformément aux statuts comme suit :**

REPRESENTANTS COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET (SEVT)		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Sébastien QUINAULT	Jean-Marie BIRTEGUE

- **autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

**Après en avoir délibéré,
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Transmis en préfecture le 07 MAI 2026

Notifié ou publié le 07 MAI 2026

La Présidente,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Emmanuelle MENARD,



